

Montpellier, mercredi 12  
octobre 2016

**Contact presse :**

Bureau de la communication

interministérielle

04 67 61 61 25

[pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)



## VIGILANCE METEO ORANGE DANS L'HERAULT

L'Hérault est placé **en vigilance météo orange** pour des risques d'orages et pluie-inondation **à partir de 3h du matin dans la nuit de mercredi 12 au jeudi 13 octobre 2016**



### Situation actuelle et évolution prévue

Le temps est encore calme sur le Languedoc. Une dépression très creuse s'enfoncé en ce moment vers le Portugal. Le vent d'autan et le marin se mettent en place sur l'ouest du Languedoc.

### Evolution prévue :

Après une journée de mercredi globalement calme, **des pluies vont se mettre en place sur l'Hérault en soirée. Elles vont s'intensifier en fin de nuit en prenant par moment un caractère orageux.** Cette situation va se maintenir tout au long de la journée de jeudi.

Le département de l'Hérault est pour le moment le plus concerné (plaines littorales et relief), mais des débordements vers le Gard sont à craindre.

**Les pluies parfois orageuses (surtout sur le littoral) seront par moments extrêmement intenses dès le fin de la nuit prochaine puis tout au long de la journée de demain ;** leur enchaînement ainsi que la faible mobilité des lignes d'averses va donc donner des quantités considérables de pluie (souvent supérieures à 150 mm et pouvant atteindre très localement 200 à 300 mm), pouvant provoquer de forts ruissellements ainsi que le débordement de cours d'eau, même de petite taille.

Il est aussi à noter que le vent d'est sera particulièrement soutenu, la mer très formée et que les surcotes littorales freineront l'écoulement des eaux fluviales vers la mer.

**L'épisode se poursuivra vendredi (au moins jusqu'à la mi-journée) ;** l'aspect orageux se renforcera dans la nuit de jeudi à vendredi et les pluies devraient devenir par moments violentes sur l'ouest du département.

**Les transports scolaires sont suspendus pour la journée de jeudi 13 octobre, les écoles, collèges et lycées restent ouverts.**

Infos sur le compte twitter du préfet de l'Hérault : <https://twitter.com/Prefet34>

## Conseils et recommandations en cas de fortes pluies et orages

**Ne vous déplacez qu'en cas d'absolue nécessité, pour cela tenez-vous informé** en consultant :

- Météo France : [www.vigilance.meteofrance.com](http://www.vigilance.meteofrance.com) et [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)
- L'état des cours d'eau : [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)
- L'état des routes et de la circulation (04 67 67 67 67) : [www.inforoute.herault.fr](http://www.inforoute.herault.fr)
- Les transports scolaires : [www.herault-transport.fr](http://www.herault-transport.fr) et 04 34 88 89 99

**N'allez pas chercher votre véhicule** dans un sous-sol et ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.

**Ne vous baignez pas en mer ou en eaux vives.**

**Respectez les interdictions ou les consignes** qui peuvent vous être données sur place par les forces de l'ordre ou les agents des divers réseaux routiers.

**Réduisez votre vitesse** (110 km/h sur autoroute, 100 km/h sur voies rapides, 80 km/h sur route). Allumez vos feux de croisement. Respectez les distances de sécurité et en particulier, les déviations mises en place.

**Limitez l'utilisation du téléphone** et des appareils électriques.

**Ne vous abritez pas sous les arbres.** Abritez-vous dans un bâtiment en dur ou dans votre véhicule qui sont de bonnes protections contre la foudre.

**Signalez** sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins en appelant le **18**.

**Éloignez-vous de tout cours d'eau** : rivière, ruisseau, cadereau, roubine etc. Ne stationnez pas sur les ponts et autres ouvrages d'art comme les digues et levées de terre.

**Si vous habitez en zone habituellement inondable**, prenez les précautions d'usage. Mettez en œuvre les moyens matériels permettant à l'eau de ne pas entrer dans votre habitation (batardeaux etc). Prévoyez de mettre en sécurité vos objets de valeur dans les étages et de **mettre les produits toxiques à l'abri de la montée des eaux**.

**Mettez à l'abri ou renforcer l'arrimage** de tous les objets sensibles au vent : tentes, tables de jardin, chaises....

**Une attention particulière** doit être portée sur les activités, évènements, spectacles organisés en plein air.

**Suivez les 8 comportements à adopter en cas de pluies méditerranéennes intenses**  
(Voir document joint)



<https://twitter.com/Prefet34>



<https://facebook.com/prefet34>

